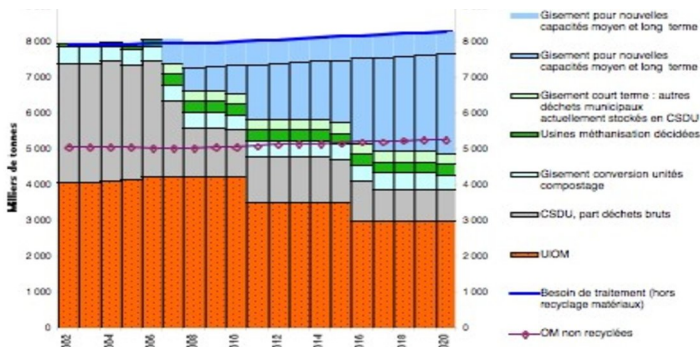


## Etude : "Quelle place pour la méthanisation des déchets ménagers dans la région Ile de France?"



**Pour :** ARENE ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France)

**Date :** 2003

**Région :** Île-de-France - **Domaine :** Méthanisation

Sur la base d'un état des lieux de la production de déchets en Ile-de-France, Solagro a analysé le potentiel de mobilisation des déchets pour la méthanisation, et a analysé l'intérêt du développement de cette filière à l'échelle régionale.

### Contexte

Début des années 2000, les déchets des collectivités d'Ile de France sont en grande majorité, traités dans des installations conformes à la réglementation.

Près de 3 millions de tonnes de déchets sont à l'époque encore enfouis en Installations de stockage de déchets sans traitement, dont près de 1 million de tonnes en provenance des collectivités.

Compte tenu de l'évolution possible des capacités de traitement et des besoins, se pose la question à moyen terme – à l'horizon 2010 / 2015 - de réaliser de nouvelles capacités de traitement, au-delà des installations déjà programmées, selon l'évolution de la production, du recyclage et la durée de vie des installations.

### Objectifs

Déterminer, quantifier la production et les gisements "physiques" des déchets organiques des collectivités : biodéchets des ménages, boues d'épuration, déchets industriels banals, déchets verts, déchets organiques des entreprises et des activités agricoles, déchets de la restauration. Déterminer les volumes mobilisables à moyen terme en fonction des capacités de traitement actuelles et futures, pour de la méthanisation.

### Déroulement

L'étude a quantifié, sur la base des données disponibles et des ratios, les productions actuelles et les gisements mobilisables à court, moyen et long terme. Plusieurs options ont été posées :

- la filière type "déchets fermentescibles et compost", repose sur une collecte séparative des biodéchets.
- la filière type "déchets résiduels" : la méthanisation permet de stabiliser en déchets ultimes la fraction fermentescible qui sera in fine stockée en centre de stockage des déchets ultimes (CSDU).

### Résultats

Les perspectives de développement en Ile-de-France ont été étudiées, en incluant les installations existantes et en projet (voir graphique).

Des recommandations sur les conditions de validité de l'option "méthanisation" ont été présentées, à l'usage des collectivités (seuil de tonnage de déchets, traitement actuel, projets de modernisation envisagés, proximité avec des débouchés pour la chaleur...)